AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

DLP 10-4-80320691

BULLETIN TECHNIQUE N° 290 — 9 AVRIL 1980

/ ARBRES FRUITIERS /

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

De nombreuses variétés de poiriers sont au stade E - E2 tandis que la plupart des variétés de pommiers atteignent le stade D - E. Bien que les projections d'ascospores soient encore faibles (*) et que les pluies aient été peu nombreuses depuis le dernier traitement, les arbres fruitiers vont connaître un déploiement végétatif important et il convient donc de bien les protéger.

En conséquence il est conseillé d'effectuer une nouvelle application fongicide sur les poiriers et les pommiers. Il vaut mieux effectuer ce traitement dès maintenant pour les poiriers afin d'éviter dans la mesure du possible d'intervenir au cours de la floraison, de nombreux fongicides perturbant la germination du pollen. (*) Dernière minute : les dernières projections d'ascospores de poiriers sont très importantes d'où risque élevé de contamination.

OIDIUM DU POMMIER

Pour les variétés sensibles il y a lieu de profiter du traitement contre la tavelure pour ajouter un produit actif contre l'oïdium.

CHENILLES DEFOLIATRICES - PUCERONS

Les premières chenilles défoliatrices et les premiers pucerons ont été observés dans différents vergers de poiriers et de pommiers de la circonscription. Il convient donc de surveiller les vergers et d'intervenir le cas échéant avant la floraison. Dans le souci de préserver les abeilles et la faune utile il vaut mieux choisir soit le PIRIMICARBE (Pirimor) si les pucerons seuls sont observés, soit la PHOSALONE LIQUIDE (Azophène ou Zolone) si l'on veut combattre à la fois les chenilles et les pucerons.

PSYLLES

Dans les vergers traités au cours de l'hiver la situation est très saine. Dans les autres on observe actuellement des oeufs fraîchement pondus et de très jeunes larves, mais les populations sont généralement faibles et il n'y a donc pas lieu d'intervenir actuellement.

/ COLZA /

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA

Les captures de charançons de la tige du colza ont été rares ces derniers jours et à l'exception de parcelles tardives le stade "tige mesurant au moins 20 centimètres de haut" est atteint. La majorité des cultures ne sont plus sensibles à ce ravageur et en général il n'y a plus lieu d'intervenir.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

MELIGETHES

Des captures importantes ont été notées les 6 et 7 Avril dans les postes de CERCOTTES (45) et de FERRIERES (45) mais d'une manière générale en raison des températures fraîches pour la saison les captures sont faibles. Il n'en demeure pas moins que des populations importantes sont observées dans certaines parcelles et que des interventions sont parfois justifiées notamment dans le Cher.

Dans de très nombreuses situations le stade "Boutons séparés" est atteint et une intervention ne se justifie plus que lorsqu'on observe en moyenne deux insectes par inflorescence.

Dans les parcelles les plus précoces les premières fleurs sont visibles. Il est rappelé que dès le début de la floraison les méligèthes sont attirés par les étamines et que les risques de destruction des ovaires et des jeunes siliques devenant insignifiants il n'y a donc plus lieu d'intervenir.

CHARANCONS DES SILIQUES

Quelques charançons des siliques ont été observés dans des cultures du département de l'Indre.

Toutes les cultures sont actuellement sensibles à ce ravageur. Un traitement se justifie dès que l'on dénombre, sur une cinquantaine d'inflorescences en moyenne, un charançon par plante en bordure et à l'intérieur du champ (20 mètres au moins de la bordure).

L'emploi de formulations huileuses est déconseillé dès les premiers boutons colorés visibles. Dès l'apparition des premières fleurs seuls les insecticides reconnus "non dangereux" pour les abeilles sont utilisables. Leur liste est la suivante :

MATIERE ACTIVE (M.A.)	DOSE MA/HA	SPECIALITES COMMERCIALES (S.C.)	DOSE SC/HA
DIALIPHOS	600 g	Torak E ou NF	1,25 l
ENDOSULFAN	600 g	Nombreuses	suivant SC
DIALIPHOS + ENDOSULFAN.	325g + 250g	Fendik	1,5 l
PHOSALONE	1200 g	Azophène, Zolone	suivant SC
TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE	400 g	Nombreuses	suivant SC

Tous ces insecticides sont également efficaces sur méligèthes.

/ CEREALES /

BLES TENDRES D'HIVER

La majorité des cultures est toujours au stade redressement.

Depuis une semaine les maladies du pied, la septoriose et l'oïdium n'ont guère évoluées. Des pustules de rouille jaune sont à nouveau visibles sur des pieds isolés de certaines cultures des régions de NEUVY-en-BEAUCE (28) et de TOURY (28) dans le département d'Eure-et-Loir, d'ASCHERES-le-MARCHE, de MONTARGIS et d'OUTARVILLE dans le Loiret. En raison des températures anormalement basses pour la saison le dernier cycle de la maladie a été très long. Sa durée est d'environ 35 jours pour une température moyenne de 5°C et tout développement s'arrête pour des températures moyennes inférieures à 4°C.

Enfin dans les zones humides du Sud de l'Eure-et-Loir et des départements de Loir-et-Cher (Sologne, Gâtine et Perche) et de l'Indre-et-Loire, certaines cultures de blés tendres d'hiver dépérissent en plaques depuis quelques semaines. Des analyses réalisées par l'Institut National de la Recherche Agronomique ont démontré que, pour un certain nombre de cultures, un virus, la MOSAIQUE DU BLE, transmis par un champignon de sol, Polymyxa graminis, était à l'origine de ces dépérissements. Des cas ont été également observés dans les départements du Cher et de l'Indre.

.../...

La maladie se caractérise par un jaunissement des feuilles âgées en tirets irréguliers. L'extrémité des feuilles se dessèche par la suite et en cas d'attaques graves des plantes peuvent disparaître.

Parmi les variétés les plus utilisées, dans notre région et d'après les essais réalisés par l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages dans le département de Loir-et-Cher, il semble que seule la variété Hardi soit affectée. Des chutes de rendement de 10 à 15 quintaux ont parfois été enregistrées.

La multiplication du champignon vecteur est favorisée par une humidité du sol importante. Sa dissémination dans la parcelle est assurée par les façons culturales. Le transport de terre par le matériel agricole permet la contamination de nouvelles parcelles. Le champignon transmet le virus à la plante à l'automne mais la maladie n'apparaît qu'au début du printemps par temps froid et humide. Les symptômes s'estompent quand la saison s'avance.

Aucune lutte directe contre le virus n'est actuellement possible. La destruction du champignon par certains produits de désinfection du sol est réalisable mais cette solution est actuellement trop onéreuse .

Dans les zones contaminées et en attendant qu'une méthode de lutte économiquement possible soit mise au point il convindra d'éliminer la variété HARDI des emblavements.

ORGES D'HIVER

Les cultures sont dans leur grande majorité au stade redressement. Un certain développement de la rhynchosporiose est à nouveau noté. Une parcelle sur quatre présente actuellement des symptômes sur la troisième feuille. Compte tenu d'un temps d'incubation de 15 jours à 3 semaines la deuxième feuille est vraisemblablement déjà contaminée. Dans ces situations il conviendra de ne pas hésiter à intervenir dès le stade "premier noeud". En présence de rouille naine il est préférable d'utiliser une spécialité commerciale contenant du TRIADIMEFON, du TRIDEMORPHE ou de la TRIFORINE.

TOUTES CEREALES

Des migrations plus importantes de Cnephasia pumicana, La Tordeuse des Céréales, ont été notées au cours du réchauffement de la semaine dernière. Il est bien entendu trop tôt pour intervenir. Les Bulletins Techniques de la fin Avril - début Mai préciseront, lorsque cela sera nécessaire, les risques et la période optimale d'intervention.

/CULTURES LEGUMIERES/

MOUCHE DU CHOU

Les sorties d'adultes en élevage se poursuivent. Pour combattre ce ravageur il y a donc lieu de se reporter aux indications données dans le Bulletin Technique du 1er Avril.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Pour lutter contre cette maladie, les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits verts . Les fongicides utilisables sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hl d'eau) : DICHLOFLUANIDE (Euparène) : 125 - IPRODIONE (Rovral) : 75 - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 100.

Il est rappelé également qu'il est nécessaire d'utiliser en alternance les deux groupes de fongicides, dichlofluanide d'une part, Iprodione et Vinchlozoline d'autre part, pour éviter l'apparition de souches de botrytis résistantes. Entre le dernier traitement et la récolte, il est obligatoire d'observer un délai minimum de 7 jours pour la Vinchlozoline et de 2 jours pour l'Iprodione. Pour éviter les risques de brûlures avec la Dichlofluanide sur les cultures forcées, il est conseillé de traiter le matin par température basse et de laisser les tunnels ouverts toute la journée.

P 400

PUCERONS SUR FRAISIER

Il est conseillé d'observer les plantations pour intervenir le cas échéant. Lorsque la floraison est commencée il est rappelé qu'il est obligatoire d'utiliser un aphicide non dangereux pour les abeilles.

PROTECTION DES ABEILLES /TOUTES CULTURES/

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé :

1. Sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes les cultures visitées par les abeilles pendant la floraison.

2. Sur les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons.

3. Sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte.

Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ouarrachées avant le traitement.

Sont présumées dangereuses pour les abeilles toutes les spécialités à l'exception de celles qui portent sur leurs emballages la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation provisoire de vente.

La liste des insecticides ou acaricides considérés comme non dangereux pour les abeilles est actuellement la suivante :

AMITRAZE - BINAPACRYL - BROMOPHOS METHYL - BROMOPROPYLATE - CHINOMETHIONATE - CYHEXATIN - DIALIPHOS - DICOFOL - DIETHION - DIFLUBENZURON - ENDOSULFAN - FENBUTATIN OXYDE - PHOSALONE - PIRIMICARBE - PYRETHRINES SYNERGISEES - ROTENONE - TETRADIFON - TETRASUL - TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE.

Ces matières actives servent de base à la fabrication des spécialités commerciales et seules les spécialités qui portent la mention, sur leur emballage, "Non dangereux pour les abeilles" sont autorisées sur les cultures susceptibles d'attirer les abeilles pendant les périodes précisées ci-dessus.

Il est néanmoins toujours souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter l'utilisation de ces spécialités durant la période de pleine floraison. Si un traitement doit cependant être exécuté il est préférable de ne pas l'effectuer durant les heures de butinage des abeilles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"CENTRE"

G. BENAS